L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 11 AOUT 1872. — 46me Année—Vol. XLV.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 11 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à midi, à la Bourse d'Encan St. Louis, rue St. Louis. Un terrain au faubourg Marigny, rue Espagne, entre Casacalvo et Moreau. [illegible]

[illegible]

Propriété améliorée dans le Troisième District à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention publique sur la vente aux enchères qui aura lieu [illegible], à midi, à la Bourse d'Encan St. Louis, rue St. Louis, par le ministère du shérif, d'un terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District, No [illegible], rue d'Espagne, entre [illegible], autrefois Moreau, et Royale [illegible].

Voir aux annonces.

Les Conférences.

La correspondance échangée entre les divers comités de conférence des différents partis de Louisiane, [illegible] la plus claire et la plus indubitable que le comité réuni des démocrates et des réformistes a apporté dans l'accomplissement de sa mission un esprit de conciliation et une libéralité que n'ont pas montré les libéraux. [illegible] que ce comité est même allé trop loin dans les concessions qu'il a faites. On en jugera par le résumé suivant des travaux du comité.

Voici d'abord le rapport du comité réuni de conférence aux comités centraux du parti démocrate et du parti de la réforme.

Messieurs : Votre comité de conférence après 4 jours et 4 nuits de travaux ardus et incessants a l'honneur de rapporter que pour atteindre l'objet de votre résolution qui a créé ce comité et l'a investi du pouvoir nécessaire pour opérer une fusion et s'unir avec le parti libéral de la Louisiane, sur des bases honorables et raisonnables, il a fait tout ce qui était en son pouvoir compatible avec l'honneur et l'espoir du succès, pour accomplir ce résultat désiré, mais sans succès.

Dans les négociations qui ont eu lieu entre vos comités et celui de la convention libérale, les membres de vos comités imbus d'un profond sentiment du devoir et de la responsabilité solennelle qui leur était imposée, se sont livrés à un examen attentif et impartial de toutes les propositions qui leur ont été soumises, et ils ont, dans un esprit de conciliation et de compromis loyal, répondu par des contre propositions qui, lorsqu'elles seront soumises au criterium de l'opinion publique, exonéreront, selon eux, votre comité de toute imputation d'action déraisonnable ou inconsidérée.

La première proposition du Comité libéral était de telle nature qu'aux yeux de tous les gens impartiaux, elle arrêtait tout espoir de compromis au seuil des négociations.

La réponse à cette communication très extraordinaire a été marquée par la gravité, le calme et la [illegible].

[illegible] propositions et contre-propositions qui ont suivi parlent d'elles-mêmes, et, sans autres commentaires, vos comités soumettent respectueusement à votre considération la correspondance ci-jointe embrassant les travaux des conférences de vos comités.

Alex. De Clouet et D. Warren Brickell président, etc., etc.

Voici maintenant l'analyse des propositions et correspondances :

La première proposition du parti libéral porte que, comme la Convention libérale est composée de plus de 500 délégués qui ont été précédemment affiliés au parti démocrate et au parti de la réforme, cette Convention représente la *majorité* des éléments démocratique et réformiste de l'Etat. En conséquence le parti libéral demande purement et simplement le retrait de la liste de fusion afin qu'il puisse lui-même nommer des candidats représentant tous les éléments conservateurs.

La réponse à cette proposition plus qu'extraordinaire de la part de transfuges qui ne représentent pas 10,000 votes sur 80,000, est digne et calme. Elle rejette la proposition en refusant d'admettre que le parti libéral représente la majorité des démocrates et des réformistes. A l'assurance donnée verbalement que Warmoth ne serait pas choisi pour gouverneur, les comités répondent que, si la Convention libérale représente un élément conservateur du peuple de la Louisiane, ils ne peuvent présumer que Warmoth puisse être choisi comme candidat à aucun emploi électif par cette Convention.

Une contre-proposition des démocrates réformistes demandant le comité libéral d'adopter leur programme et de soumettre ce programme aux libéraux.

Sans répondre à cette demande, le comité libéral soumet la proposition d'une liste de fusion sur les bases suivantes :

1° Un gouverneur choisi par les libéraux.

2° Un lieutenant-gouverneur par les démocrates-réformistes.

3° Un avocat-général par les libéraux.

4° Un secrétaire d'Etat par les républicains réguliers de Campbell.

5° Un auditeur par les démocrates réformistes.

6° Un surintendant de l'éducation publique par les libéraux.

7° Un membre du Congrès pour l'Etat en général par les républicains-réguliers.

8° et 9° Les électeurs présidentiels, un par les démocrates et deux par les libéraux pour l'Etat en général; ceux du 1er, 2me et 5me districts congressionnels par les libéraux, ceux du 3me et du 4me par les démocrates-réformistes.

10. Les membres du Congrès pour le 2me et le 3me district par les républicains réguliers, ceux du 1er et du 5me par les démocrates-réformistes, et ceux du 4me par les libéraux.

11. Il est convenu que Warmoth ne sera pas nommé gouverneur et cela sur son autorisation.

12. La liste de fusion ci-dessus devra être ratifiée par la convention libérale, la convention républicaine et les comités démocrate et réformiste.

Une communication du comité libéral annonce qu'il n'a pas mission de s'occuper d'un programme.

Les démocrates réformistes refusent les propositions ci-dessus résumées et font la contre-proposition suivante :

1. Toute la liste des électeurs présidentiels sera retirée.

2. Les noms de McEnery, Jonas et H. N. Ogden seront maintenus comme candidats pour gouverneur, lieutenant-gouverneur et avocat-général.

3. La Convention libérale nommera l'auditeur, le secrétaire d'Etat et le surintendant de l'éducation.

4. Le parti libéral nommera les membres du Congrès pour chaque district.

5. Le parti libéral nommera tous les électeurs présidentiels.

6. Le membre du Congrès pour tout l'Etat sera élu par les comités de conférence du parti libéral et du parti démocrate.

7. Ces propositions sont faites à la condition de l'adoption du programme démocrate réformiste ou d'un programme essentiellement identique.

Le comité libéral refuse cette proposition et insiste sur l'adoption de la sienne.

Les démocrates-réformistes expriment leurs regrets et des lettres sont échangées pour la nomination de sous-comités.

Les démocrates-réformistes font une nouvelle concession : ils abandonnent aux libéraux la nomination du membre du Congrès pour tout l'Etat.

Les comités démocrate et réformiste transmettent au comité libéral une résolution pour exprimer de nouveau leur désir d'établir l'harmonie entre les éléments conservateurs de la Louisiane. Ils invitent les libéraux à suivre l'exemple de Baltimore et à tenir compte des grandes concessions qui leur sont faites.

Le comité libéral répond qu'il référera la communication à sa Convention.

Telles sont les propositions et contre-propositions échangées entre les comités de conférence. Il n'est pas un homme de bonne foi qui ne reconnaîtra que les démocrates-réformistes se sont montrés beaucoup plus conciliants que les libéraux.

☞ Les personnes sujettes aux changements de temps et sujettes aux accès de fièvre, trouveront un préservatif et un curatif efficace dans l'usage des Amers de GUACO WANATA, excellente préparation antifiévreuse [illegible] et qui jouit déjà d'une grande vogue.

☞ Jus de Fruits français. — Fraises, Framboises et Groseilles, — venant d'être reçus directement de France par la maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123.

[illegible]

Revue des Journaux.

Notre confrère du *Picayune*, publié sur le problème politique en Louisiane un article dont la philosophie se trouve résumée par le premier [illegible]: "On ne peut faire une bourse en soie avec l'oreille d'une truie." Notre confrère en conclut qu'il faut faire de son mieux dans l'intérêt des réformes, mais se laisser décourager par ce que, du premier coup, on ne réussit pas à résoudre le problème d'une façon satisfaisante.

Le *Times* publie la biographie de M. Penn, celui qui a eu le peu enviable honneur d'être pris par la main par Warmoth et présenté à la convention libérale comme le futur gouverneur de la Louisiane.

Le *Times* nous donne une singulière idée du patriotisme des libéraux de la Caroline du Nord. Il prétend qu'ils ont dû donner par leur concours, dans la récente élection, une majorité de 20,000 voix contre le parti de l'administration. Alors pourquoi pas fait il pas fait? qu'est-ce que c'est donc que le parti libéral, au dire du Times, un parti qui ne veut pas vendre son concours et qui n'a d'autre mobile que l'égoïsme. Ce parti pouvait sauver la Caroline du Nord du régime radical et il ne l'a pas fait. Voilà des gens qui prouvent bien leur amour pour leur Etat!

Le *Times* trouve que le verdict donné hier par la convention libérale est le verdict du peuple. Malheureusement, sur 48 paroisses il y en a plus de 40 qui n'étaient représentées dans la convention que par des délégués qui s'étaient nommés eux-mêmes.

Le *Republican* relègue à la fin de ses colonnes l'article obligé sur l'ovation faite vendredi au gouverneur Warmoth. Son premier article est consacré aux gens de couleur. Ce journal étant un double organe de Warmoth et de Pinchback, se trouve embarrassé en ce moment sur l'attitude qu'il convient de prendre.

Le *National Republican* fait un nouvel appel aux délégués de la convention Campbell-Pinchback pour les attirer dans son camp. Mais ses appels seront vains à moins qu'il ne donne la preuve que la cuisine et les rafraîchissements à la Douane sont supérieurs aux douceurs du Mechanics Institute. Les marches et les contre-marches des réguliers sont calculées par Warmoth, qui ne lâchera ses mameluks qu'à bon escient.

Les Candidats warmothistes.

Warmoth, sénateur, Geo Sheridan membre du Congrès, Graham, auditeur, voilà à quoi about[illegible] le mouvement libéral. Quant aux autres candidats, peuvent-ils prendre leurs candidatures au sérieux un seul instant? Franchement, nous ne le pensons pas. Un grand nombre de ceux [illegible] étaient partis dégoûtés avant qu'on procédât au choix des candidats, et plus d'un a déjà annoncé son intention de décliner les candidats de la fusion démocrate-réformiste.

L'organisation libérale prétendait avoir un seul but : la coalition de tous les éléments opposés à Grant. Ce but, elle l'a manqué par l'exagération évidente de ses prétentions, et, en mettant en avant une liste tierce de candidatures, elle sert, autant qu'il est en son pouvoir de le faire, le parti de Grant, ou plutôt le parti de la Douane, car il faut remarquer que les libéraux n'ont pas nommé d'électeurs présidentiels, afin de ne pas faire tort à Greeley et à Brown; mais ils ont choisi des candidats d'Etat afin de servir Kellogg et Antoine contre McEnery et Jonas. Nous laissons au peuple à apprécier le désintéressement et le patriotisme de cette convention de dissidents.

La manifestation d'hier.

La manifestation d'hier soir a dépassé notre attente. La démocratie orléanaise a prouvé, dans cette première sortie improvisée pour ainsi dire, ce qu'elle pourrait mettre d'hommes en ligne, quand elle serait complètement organisée. Sur les 24,000 votants démocrates de 1868, il y en a bien vingt mille qui sont disposés à voter pour les candidats de la démocratie et de la réforme.

Si les délégués des paroisses à la Convention libérale ont vu la procession de leur parti, il y a huit jours, et celle des démocrates hier, ils ont pu se convaincre de la faiblesse numérique des libéraux comparée à celle des démocrates, et ils ont dû comprendre qu'ils avaient été attirés dans un piège qui n'a d'autre objet que de diviser les forces conservatrices dans l'élection de novembre.

Les légions démocratiques, hier soir, étaient loin d'être au complet, et, cependant, elles occupaient plusieurs milles de long et faisaient retentir l'air de leurs cris enthousiastes pour les candidats de la démocratie et de la réforme, d'une extrémité de la ville à l'autre.

Cette soirée nous donne le plus grand espoir dans le succès de la campagne, malgré la défection momentanée de quelques citoyens que nous avons eu jusqu'ici le droit de compter comme étant des nôtres, et que nous espérons encore voir revenir à la bonne cause.

BANQUE DES TRAVAILLEURS.—Nous appelons l'attention des actionnaires de cette banque et du public sur l'avis du caissier M. Joseph Menard. La Banque des Travailleurs est entrée en opérations actives depuis le 5 août, et nous sommes heureux d'apprendre qu'elle fait déjà des affaires et qu'elle a la plus sérieuse perspective de voir ses relations s'étendre avec rapidité. Les bureaux de la banque sont ouverts tous les jours de neuf heures à trois heures, et les lundis et samedis de six à huit heures du soir.

EXCURSION SUR LE FLEUVE.—Aujourd'hui dimanche, 10 du courant, le beau steamer à basse pression, *Frances*, partira de son wharf, devant la rue Calliope, pour une excursion de 20 milles en amont du fleuve. Un train partira de la rue du Canal, sur la Levée, à 4 heures de l'après-midi, pour transporter les passagers au steamer *Frances*. Ils seront de retour en ville, à 7 heures 30 minutes de l'après-midi. Prix du trajet, 50 cents.

☞ Si vous avez été mouillé par une pluie d'orage et que vous sentiez quelques frissons ou d'autres symptômes précurseurs d'une indisposition, prenez un petit verre d'Amer de GUACO WANATA, cela vous préservera des suites fâcheuses de cet accident.

☞ On trouvera un grand assortiment de macaronis, vermicelles, et autres pâtes et de l'extrait de café à la grande fabrique de candis de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

☞ Les dérangements intestinaux provenant soit de l'abus des fruits, soit d'un refroidissement accidentel, cèdent en peu de temps à l'emploi de l'Amer de GUACO WANATA, tonique remarquable qui est aussi un remède contre la débilité des organes de la digestion.

—Sur le boulevard des Batignolles, vers deux heures, nous avons rencontré un pauvre diable de rapin, assis sur une chaise et tenant une écumoire à la main. —C'est tout mon mobilier, nous dit-il mélancoliquement, en voyant que nous le regardions. Les anciens avaient bien raison de donner aux bains le nom de *Thermes*... Me voilà *attiqué* !

—Le soir, au bois de Boulogne. Mollement étendue dans une calèche, mademoiselle de C... chante à mi-voix l'air de *Galathée* :

Ah! verse encor, etc.

—Tais-toi donc, mon enfant, lui dit son père.

—Vous ne trouvez pas cela joli?

—Si, vraiment, mais il ne faut jamais dire de ces chosés-là devant un cocher!

—Un petit détail assez curieux, dans l'*Indépendance belge* :

—Entendu à Belleville :

—Un tel!... Il est doux comme un agneau. Y ne ferait pas de mal à un archevêque!

POLITIQUE ET CONFECTION.—Un des puffs les plus étonnants de notre époque [illegible]

[illegible]

Chronique de la Louisiane.

GRAND MEETING DÉMOCRATE A SAINT-JACQUES.—Les démocrates de la paroisse Saint-Jacques, blancs et noirs, se sont réunis en grand nombre, samedi, le 10 courant, à une heure, pour ratifier la candidature de Greeley et de Brown et la liste de fusion des démocrates et des réformistes.

Sur motion de M. Ben. S. Webre, le colonel Alfred Roman a été nommé président, le docteur Chambeau et M. James Aman, vice-présidents, et M. Jules de Longpré, secrétaire.

Le colonel Alfred Roman a remercié l'assemblée par quelques paroles chaleureuses et a expliqué le but du meeting.

Après lui, le colonel McEnery a été écouté par de grands applaudissements, ainsi que MM. Jonas, Waggaman et Ellis.

La population de couleur était bien représentée, et les noirs qui se trouvaient au meeting, n'ont pas été les derniers à acclamer la candidature de McEnery et de Jonas, aussi bien que les discours des orateurs.

Avant de s'ajourner, l'assemblée a unanimement adopté les résolutions suivantes :

Attendu que la Convention Nationale Démocratique, qui s'est réunie à Baltimore le 8 juillet dernier, a désigné Horace Greeley et B. Gratz Brown, comme ses candidats à la présidence et à la vice-présidence des Etats-Unis; et

Attendu que les Comités Exécutifs d'Etat du Parti Démocratique et du Parti de la Réforme, ont complété et finalement adopté un Ticket d'Etat, avec les noms de John McEnery et de D. F. Jonas, pour Gouverneur et Lieutenant-gouverneur de l'Etat de la Louisiane;—qu'il soit en conséquence

Résolu—Que de même que le salut de la République américaine et la réintégration du gouvernement libre aux Etats-Unis, dépendent du triomphe de Greeley et Brown et de la défaite de Grant et Wilson, aux prochaines élections présidentielles;—de même aussi la rédemption de la Louisiane du règne de despotisme et de corruption qui tend à sa destinée, dépend du succès de McEnery et Jonas, et du complet renversement aussi bien que de la destruction politique de H. C. Warmoth, aux élections d'Etat de novembre prochain.

Résolu—Que pour aider au but de la présente campagne électorale, soit nationale soit d'Etat, cette assemblée doit nommer, et nomme de fait, comme membres de comité exécutif démocratique de la paroisse St. Jacques, les citoyens ci-après désignés, savoir : le colonel Alfred Roman, B. S. Webre, F. V. Armant, E. Camille Mire, Théodule Bourgeois, Honoré Landreaux et Péci Nicola.

Résolu de plus—Que le colonel Alfred Roman, président du dit comité, soit par les présentes accrédité comme le représentant de la paroisse St. Jacques au Comité Central Exécutif d'Etat du parti démocratique siégeant à la Nouvelle-Orléans.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

CONCERT DE MLLE JULIA FLEURY.—Une jeune fille, presque une enfant, se présentait, mercredi dernier, pour la première fois, devant le public dilettante de la Nouvelle-Orléans. Cette tentative, qui n'était pas sans hardiesse, a été une victoire.

Melle Julia Fleury possède une voix de mezzo-soprano, d'un timbre frais et homogène. Cette voix est facile, et douée d'une précieuse qualité : le charme. Par l'élégance et la distinction de sa personne, la jeune cantatrice s'est attiré les sympathies de l'auditoire. Elle en a fait la conquête par la fraîcheur de sa voix, et les qualités musicales qu'elle a montrées.

Mlle Fleury vient à peine d'entrer dans sa seizième année. Ainsi, elle est encore dans l'âge de l'étude. L'avenir est devant elle. Il ne tient qu'à elle de le faire brillant.

Dirigée dans ses études musicales, par un maître qui compte, au nombre de ses élèves, des cantatrices du plus rare mérite, notre ami le maestro Curto, Mlle Julia Fleury est à bonne école pour apprendre. S'il nous est permis de lui donner un conseil, nous l'engagerons à s'en tenir quelque temps encore aux études purement vocales, travail du son, pose et assouplissement de la voix.

Il sera bien aussi qu'elle travaille la prononciation de la langue française—question d'une importance majeure.

De sérieuses études élémentaires sont la seule base solide du talent; et le temps que l'artiste y consacre ne saurait être mieux employé. Les jeunes artistes doivent savoir contenir leurs impatiences, et refréner toute ambition prématurée.

Si elle se destine au théâtre, comme sa sœur, Mme Urban-Fleury, qui y occupe aujourd'hui déjà une place distinguée, Mlle Julia Fleury, en abordant la scène, après avoir fait de fortes études classiques, verra s'ouvrir devant elle une carrière d'autant plus facile, que la nature l'a douée des qualités natives les plus précieuses.

NOMINATIONS.—Les délégués du Premier et du Deuxième District Congressionnel se sont réunis, hier, au quartier-général du Club Démocratique pour procéder à l'élection de deux candidats.

Ont été nommés candidats du parti démocratique, pour la place de représentant au Congrès :

Premier District Congressionnel—F. Zacharie.

Deuxième District Congressionnel—Général Randal L. Gibson.

AVIS.—Le Président du Comité Alsacien-Lorrain nous prie d'informer les Alsaciens-Lorrains, présents à la Nouvelle-Orléans, qu'une assemblée générale d'Alsaciens-Lorrains aura lieu aujourd'hui, Dimanche, 11 août, à 4 heures de l'après-midi dans la rotonde de l'Hôtel St. Louis.

AVIS.—Les membres du Comité Exécutif français pour la manifestation Alsacienne-Lorraine sont priés d'assister à une réunion qui aura lieu aujourd'hui, Dimanche, 11 août, à midi précis, chez M. S. A. de Montluzin, rue Conti 123.

—Nous lisons dans le *Propagateur Catholique*, du 10 août 1872 :

ORDINATIONS.—Une foule nombreuse assistait, dimanche dernier, à la grande et magnifique solennité de l'ordination à la prêtrise. La nouvelle église de Saint-Jean-Baptiste, construite à côté de l'ancienne, rue Dryades, entre Calliope et Clio, n'était pas assez vaste pour donner place à la foule qui s'était donnée rendez-vous ce jour-là.

La cérémonie, commencée à 10 heures précises, par Sa Grandeur, Monseigneur Perché, officiant pontificalement, et assistée des Révérends Pères Jérémiah et Cornélius Moynihan; le Révérend Père Kennedy, faisant les fonctions de maître de cérémonies, et un grand nombre de prêtres d'autres paroisses, parmi lesquels étaient les Révérends Pères Smith, Hecelin, Mels-ardier et autres.

La cérémonie, suivie avec une grande marque d'attention et de piété par les fidèles, était une des plus belles et des plus imposantes qu'on ait vues depuis longtemps dans l'Eglise Catholique.

A la fin de la solennité Monseigneur a adressé aux assistants quelques paroles dont nous donnons ci-après la traduction :

"La cérémonie dont vous venez d'être témoins est si impressionnable qu'elle devrait éveiller dans le cœur de chacun l'esprit de foi et de vérité. Elle montre comment l'Eglise prépare ses enfants à être élevés dans la grande dignité du sacerdoce. S'il y avait assez de temps pour expliquer ces grandes solennités, elles montreraient le véritable esprit de l'Eglise Catholique, qui nous voudrait alors d'être les enfants de l'Eglise de Dieu, dans laquelle nous trouvons la vraie foi, pour laquelle nous croyons et nous prions, la seule Eglise qui donne les moyens de rédemption dans les sacrements administrés par les apôtres de Dieu.

"La prêtrise n'est pas une institution humaine; elle n'a pas été établie par les hommes, pas plus que l'Eglise du Christ établie par le Christ lui-même. Le Christ a appelé ses apôtres près de Lui et leur a donné le pouvoir, et il a choisi Pierre, cette pierre contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais. Il a envoyé ses disciples pour prêcher en Son nom, et ceux-là étaient les premiers prêtres. Pierre a été le premier Pape, et aujourd'hui a été d'accession ainsi jusqu'au prêtres de nos jours. [illegible] Les Apôtres ont donné le pouvoir à leurs successeurs par leurs [illegible]

[illegible]

les ordres mineurs et le sous-diaconat.

☞ Où trouvez-on un assortiment varié de [illegible] à la grande fabrique de candis de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123.

Grande Manifestation du Parti Démocrate.

Procession aux Flambeaux.

10,000 Hommes en ligne.

Immense Enthousiasme.

La Ville Illuminée.

Les manifestations véritablement populaires ont un caractère de [illegible] de franchise, d'enthousiasme, [illegible] ne peut se méprendre, et dont les [illegible] démonstrations organisées [illegible] par les moyens que procurent la corruption et l'intrigue, ne sauraient approcher.

Cette vérité était palpable, hier soir, pour tous les esprits sincères. Quelle distance de la froide et insignifiante exhibition dont les libéraux ont gratifié, samedi dernier, le public, à la solennelle et imposante manifestation du parti démocrate, c'est-à-dire de l'immense majorité de la population orléanaise!

La ville avait un air de fête. Sur le passage du cortège, les maisons étaient illuminées et pavoisées; et c'est entre deux haies humaines que les clubs démocratiques ont parcouru les principaux quartiers de la ville.

La grande manifestation n'a pas été seulement imposante par le nombre considérable des clubs qui y ont pris part, la belle tenue de leurs membres, l'enthousiasme qui les animait. Elle a emprunté une partie de sa grandeur des témoignages sympathiques que le cortège a reçus aux clubs [illegible] de la Démocratie. Vers sept heures, les différents clubs, arrivant successivement au rendez-vous, se sont massés dans la rue du Canal, et dans les rues avoisinantes. A huit heures, toutes fusées lancées de la statue de Clay, donnaient le signal du départ, et le cortège se mettait en marche, dans un ordre parfait, sous le commandement de M. T. A. Wiltz, grand-marshal.

Le Grand-marshal, entouré d'un nombreux et brillant état-major, marchait en tête. Les clubs se suivaient en bon ordre. Des milliers de lampes éclairaient le cortège de leurs lueurs vives. Les drapeaux flottaient au vent; les bannières resplendissaient à la lumière des torches. Des [illegible] d'artifice [illegible] des transparents [illegible] les unes [illegible] les autres [illegible].

Nous avons lu dans les bannières : Plus d'oppression!—Justice et Equité—Union et Fraternité—Paix et Liberté en Louisiane!—A bas Warmoth et ses satrapes!—Victorieux en 68, Trompés en 70, Triomphants en 72—Le Coton et honnête. Les Taxes à bas!

Et d'autres qu'il est impossible de traduire [illegible]. We want no sea from the Warmoth goose.

Sur un transparent, un bras d'Hercule tenant un marteau de géant, avec ces mots : Small from [illegible] (Gare dessous!)

Les Briggs Rangers étaient précédés de deux jeunes garçons, qui se demandaient qu'à nettoyer les écuries d'Augias; et au milieu des rangs du Tiger Club, un char magnifiquement décoré, portait de charmantes petites filles représentant les différentes paroisses de l'Etat. Plusieurs clubs étaient en uniformes; les Briggs Rangers, le Seymour Legion, les Mike-Wiltz, les Frank Blair Guards, le Club Central du Ninth Ward, les Walker Guards. Que ceux que nous oublions veuillent bien être indulgents, en raison de la précipitation avec laquelle ce rapport est écrit.

Le cortège se composait de six divisions correspondant aux six Districts de la ville.

Première division, Marshal, M. Leeds Greenleaf;

Seconde division, Marshal, Pascalis Labarre;

Troisième division, Marshal, Wm. Swan;

Quatrième division, Marshal, Frank Gerstner;

Cinquième division, Marshal, E. T. Manning;

Sixième division, Marshal, E. B. Chevally.

Voici la liste des clubs, avec les noms de leurs officiers, et le nombre de leurs membres. Pour certains, les renseignements ne sont pas aussi complets que nous l'aurions désiré; mais nous comptons que l'obligeance de leurs secrétaires voudra bien nous permettre de combler, à bref délai, les lacunes [illegible].

[illegible]

Club d'Orléans.

Président—M. Sylvain Vergès.

Ce Club, dont nous regrettons de ne pouvoir citer aujourd'hui les autres officiers, faute d'informations suffisantes, était à cheval, dans un ordre remarquable.

Il portait le drapeau français.

Premier Ward—Club Central.

[illegible]

Premier Ward—Club Auxiliaire.

[illegible]

Frank Blair Guards (3e Ward)—[illegible] membres.

Président—Jno. Keaghey.

Vice-Président—Wm. J. McCall.

[illegible]

Workingmen's Democratic Club (Neuvième Ward)

[illegible]

Dans le cortège figuraient également les clubs suivants, dont nous devons nous borner, pour aujourd'hui, à donner les noms :

Pendleton Guards.

Johnson Rangers.

Jonas Cadets.

Morgan Railroad Men.

Enfin, les membres de la Légion Démocrate de Gretna, dont nous avons annoncé l'organisation dans notre numéro, avaient été invités par les Briggs Rangers à prendre place dans leurs rangs.

L'effectif total du cortège a été de dix mille hommes. N'est-ce pas là une réponse victorieuse à ceux qui osent prétendre que la démocratie est morte?

Vers onze heures la procession étant arrivée au bout de son itinéraire, [illegible] grand marshal, [illegible] régnait [illegible] les quartiers désignés.

Procédé [illegible] pas ceci un seul moment troublé. [illegible] aucun [illegible] cortège, n'a reçu que des marques de sympathies.

Cette fête a été la fête du peuple.

Nous remercions chacun des clubs, qui en passant devant les bureaux de l'Abeille, ont salué le journal de leurs acclamations sympathiques. A eux tous nous devons nos remerciements à toutes les sociétés qui ont participé à la manifestation, et nous sommes heureux de leur adresser l'expression de notre sincère gratitude.

Convention Libérale.

Sixième jour.—Quarante-sept paroisses se trouvent représentées.

M. Robinson, de Ouest-Bâton-Rouge, présente une résolution portant que le président de cette Convention soit autorisé à nommer onze membres pour former le Comité Central d'Etat et que le président soit lui-même, ex-officio, membre de ce comité.

A cette résolution M. Davis, d'Orléans, présente un substitut qui n'est pas accueilli et la résolution est votée.

Une motion de procéder aux nominations, pour le reste de la liste est rejetée, le président ayant rapporté un bruit d'après lequel une fusion était sur le point de s'opérer.

Le général Herron présente la résolution suivante, qui est adoptée [illegible].

[illegible]

M. Moore, des Rapides, présente ce qui suit :

[illegible]

[illegible]

DÉPECHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Prorogation du Parlement Anglais.

Londres, 10 août.—Le Parlement a été prorogé. Le discours de la reine a été lu par un commissaire. Il y est déclaré que la controverse sur les réclamations indirectes a été mise de côté à la satisfaction générale des arbitres. Il dit que l'harmonie la plus parfaite règne entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis. Le gouvernement a exprimé le désir de maintenir les [illegible] du traité de commerce de 1860.

Départ de Communistes.

Paris, 10 août.—Six cents communards et communistes qui, depuis leur condamnation avaient été détenus dans des prisons, ont quitté l'île d'Aix, ont été partis hier par le transport "Garonne" pour la Nouvelle-Calédonie où ils subiront leur sentence.

[illegible] diplomatiques de Trouville.

Paris, 10—Une dépêche de Trouville, dit que Gontaut Biron, ministre de France à Berlin, qui était en consultation avec le président Thiers, a reçu de lui de pleines instructions sur l'exécution des clauses [illegible] payement de [illegible] et de l'évacuation. Le ministre retournera immédiatement à son poste.

Paris, 10 août, midi—Rentes 55.30.

Paris, 10 août—Le comte de Vogué, ambassadeur de France en Turquie, a donné sa démission, parce que, quelques-uns de ses actes officiels n'ont pas été approuvés par M. de Rémusat, ministre des affaires étrangères. L'Amiral La Roncière le Noury remplacera probablement le comte de Vogué.

Discours de la reine d'Angleterre.

Londres, 10.—Mylords et Messieurs :

Le temps de l'année est venu pour vous relever de vos devoirs, et je vous [illegible] avec votre [illegible].

Je suis heureuse de pouvoir vous annoncer que la controverse qui [illegible] [illegible] indirectes, en vertu du traité de Washington, s'est terminée par une décision [illegible] des arbitres, d'une manière [illegible] conforme aux vues [illegible] de vous avais annoncées à l'ouverture de la session, conséquemment à ce que j'avais fait de la part du Royaume-Uni.

Le gouvernement du Canada a pourvu aux actes nécessaires pour [illegible] du traité avec la Dominion.

[illegible]

Depuis l'ouverture de la session, j'ai [illegible] de France un avis formel [illegible] [illegible] le traité commercial de 1860 [illegible].

[illegible]

Mon gouvernement a pris des mesures pour arrêter d'une manière plus effective le commerce des esclaves sur la côte orientale de l'Afrique.

J'ai donné avec grand plaisir mon assentiment à un acte de la Législature de la colonie du Cap [illegible] [illegible] gouvernement responsable.

[illegible]

Mon gouvernement [illegible]

[illegible]

ANTILLES.

Havane, 8 août.—Après la défaite de la colonne de Maximo, le commandant du régiment de la reine a attaqué les Cubains [illegible]

Port-au-Prince, 24 juillet.—Le général Saget [illegible]

[illegible]

Le Virginius, à Porto-Cabello, [illegible] Virginia.

[illegible]

Washington, 10 août.—[illegible]

[illegible]

Banque des Travailleurs.

No 2 de la rue du Camp.

[illegible]

11 août—1fF. JOSEPH MÉNARD, Caissier.

Eglise St-Louis, Cathédrale.

DIMANCHE, 11 août, à 9 heures A. M. [illegible] REYMOND, [illegible]

[illegible]

Société Française d'Assistance Mutuelle de la Ville de Lafayette [illegible] DIMANCHE [illegible]

[illegible] T. GENDRE, Secrétaire.

Association des Natifs de [illegible]

[illegible] Secrétaire.

Perspective des prochaines Récoltes.

LE COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

LOUIS J. BRIGHT & CO.

Aux bureaux du "Price Current", Nos 108 et 112 de la rue Gravier.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance [illegible] [illegible]

L. M. MARKS, JOSEPH SOLOMON, L. F. SCHMIDT, W. G. RAYMOND, [illegible], W. E. SCHMIDT, [illegible], A. F. ISAACSON, [illegible], F. A. WILTZ, J. D. HILL, M. A. LLAMBIAS, ISAAC SCHERCK, WM. CREEVY, C. S. JOSEPH, GEORGE E. ACKLIN, C. A. KROEH, W. E. KENNEDY, ALEX. MARKS, JOSEPH SANTINI, S. W. YOUNG.

BUREAUX DE LA Société d'Assistance, de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie en Louisiane. No 120 DE LA RUE CARONDELET.

[illegible] ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, 31 Juillet 1872.

[illegible]

I. N. MARKS, Président.

L. A. BOURELIER, Trésorier.

"CLUB ESPAÑOL." (Infantes de Seymour.) ORGANIZADO EN 1872.

Sala de reunion, [illegible] Vieja Levee, No [illegible]

En la Asamblea que tuvo lugar el 7 del corriente, fueron adoptadas las resoluciones siguientes :

Habiendo la Convencion Nacional Democrática de Baltimore nombrado á los Sres. Greeley y Brown para Presidente y Vice-Presidente de los Estados Unidos :

Y habiendo la Comision Ejecutiva del partido "Democrático-Reformista" del Estado de la Luisiana, reunidos y entendido con el objeto de formar una Ticket de fusion en este Estado.

Y habiendo dicha Comision Ejecutiva hecho las nominaciones siguientes : A saber :

Coronel J. McEnery, Gobernador;

J. Jonas, Tte. Gobernador.

Y otros nombres de Ciudadanos respetables de este Estado, y adictos al partido Democrata, para desempeñar los puestos oficiales de Estado :

Y estando nosotros, como todos los Ciudadanos del Estado, persuadidos de que, solo, bajo la bandera de la Democracia, el Estado de la Luisiana podrá obtener reforma y prosperidad, como igualmente todo Ciudadano sus derechos individuales :

Resuelto : Que nosotros, miembros del "Club" Español, nos obligamos á sostener, cooperando con nuestros votos, las Candidaturas Democráticas arriba mencionadas.

Resuelto : Que reconocemos en el partido Democrata, el solo partido político que pueda garantizar en lo sucesivo los derechos constitucionales é individuales á cada ciudadano de la Nacion :

Resuelto : Que, por la presente, invitamos á todos los Españoles que adhieran á nuestros principios Democráticos, á unirse á nosotros con el objeto de constituirnos mas fuertes y obtener un triunfo difinitivo en las votaciones de la proxima campaña electoral.

Resuelto además : Que en lo sucesivo este "Club" llevará el nombre de "INFANTES DE SEYMOUR."

Oficiales :

Presidente.........GABRIEL PRATS.

Vice-Presidente....MARIANO PELAYO.

Tesorero............MANL. TRUEN.

Secretario..........V. G. FERNANDEZ.

Gran Mariscal.....F. LUQUE.

Colector............JUAN SUAREZ.

Sargento de A.....VICENTE GUTIERREZ.

Por orden del Presidente,

GABRIEL PRATS.

V. G. FERNANDEZ, Secretario.

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1872.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque [illegible]

A. SCOLA, JOS. DAVIS, B. JAUFROID, G. W. DUNBAR, M. BERWIN, E. ENGLAND, M. A. LLAMBIAS, J. K. GOURDAIN. E. M. DAVIS, Président. NUMA LANDRY, C.

PIANOS.

Tout lecteur de l'Abeille qui [illegible] PIANO est invité à s'adresser [illegible] rue du Canal [illegible]

LOUIS GRUNEWALD.

PRIX REDUITS pour peu de temps seulement.

[illegible]

POUDRE LEVAIN DE [illegible] DUNBAR.

ENTREPOT DE TAPIS.

A. BROUSSEAU, importateur, Nos [illegible] rue de Chartres [illegible]

L'EQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, DES ETATS UNIS. (The Equitable Life Assurance Society of the United States.)

[illegible]

Fourneau de cuisine, de Stewart.

[illegible]

[illegible] AVIS IMPORTANT. [illegible] RUFUS DOLBEAR, Président.

THEODOR DANZIGER & SON, [illegible] RUE DE CANAL [illegible] ENTRE BOURGOGNE ET RAMPARTS.

[illegible] THEODOR DANZIGER & SON.

"Au Publico."

Nueva-Orleans, [illegible] agosto 1872.

[illegible]

SIMPSON KEMP.

"Au Public."

[illegible]

MERCIER & REINE, NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, No 5, Rue Toulouse.

[illegible]

J. A. PERRODOUTRE. La seule Fabrique de CONFISERIE AU SUD Avec une Usine à vapeur, H. CHAURANT & CO. Successeurs [illegible] 93...Rue Vieille-Levée...93

La seule Maison Française et la plus ancienne Fabrique de CANDI à la Nouvelle-Orléans.

CANDIS DE TOUTES QUALITÉS [illegible] GOMMES, DRAGÉES, LOSANGES, etc. CHOCOLATS.

[illegible] GATEAUX, SIROPS au jus de fruits, INCOMPARABLES par leur arôme et leur qualité.

Importation de jus de fruits, tels que : FRAMBOISES, GROSEILLES, FRAISES, etc.

H. CHAURANT & Co., RED STORE. 93 Rue Vieille-Levée.

Administration de la ville—Avis aux Contribuables.

Hôtel-de-Ville, Salle No [illegible] 10 août 1872.

CONFORMÉMENT à la section sept de l'ordonnance de ville No [illegible] [illegible]

E. BONZANO, Administrateur.

Avis.

JE, soussigné, [illegible] GEO. M. LEINTHINEN [illegible]

Porte, Vermouth, Absinthe, &c.

[illegible] ANT. LAMATA, 8 & 10, rue Jefferson.

Hane, Loong & Co., DETAILLANTS DE MARCHANDISES CHINOISES, THÉ, RIZ et autres DENRÉES CHINOISES, 60 RUE TOULOUSE 60 Entre Chartres et Royale.

Attendu de Bordeaux, Par le navire STARAT MATER, et à vendre, ex débarquement, par les soussignés,

220 barriques VIN ROUGE de différentes qualités,

VIN BLANC, [illegible] EAU-DE-VIE, [illegible] QUEYROUZE & BOIS, [illegible]

AUGUSTE COUTURIE, 20...Rue de la Vieille-Levée...20

Seul Agent pour la vente des Champagne Chs. Heidsieck & Co., Cognac d'Ext. Grégoire & Cie, Genièvre de Hennessy & Co., Double Anchor. —Offre à vendre— Cognac J. & F. Martell [illegible]

Charbon. Charbon. Charbon.

[illegible] C. W. TUCKER.

Avis.

LA Société [illegible] D. FATJO, MANUEL J. [illegible] [illegible]

E. FATJO, JNO. BRUNNAND, [illegible]

Nlle-Orléans, 31 juillet 1872.

I. N. MARKS.

[illegible] D FATJO & CO. [illegible]

E. FATJO, JNO. BRUNNAND, M. FATJO.

Par procuration : Nlle-Orléans, 1er août 1872.

Produits d'Espagne et de France.

[illegible]

250 Barriques VIN de Bordeaux [illegible] 25 barils VIN blanc Château Tastet, [illegible] VIN de Catalogne [illegible]

[illegible] VIN de table, de choix, [illegible] Mayorca, Vicente, Alella, &c., &c.

[illegible] "PORT-WINE" [illegible] "SHERRY WINE" [illegible]

[illegible] Pipe VIN Grenache, [illegible] MAYORCA, [illegible] HUILE d'olive, [illegible] d'ANCHOIS, [illegible] d'OLIVES, [illegible] PIMENT rouge, [illegible] GOURGANES [illegible]

—AUSSI— [illegible] WHISKEY Bourbon [illegible], [illegible] "Imperial Rye WHISKEY", [illegible]

FATJO & PORTUAN, No 102, rue Vieille Levée.

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer. [illegible]

A vendre. UNE GROCERIE [illegible]

A Louer, La belle maison No [illegible] AVENDANO FRÈRES [illegible]

A Louer, Le magnifique magasin [illegible] BLANCHIN & GIRAUD [illegible]

A LOUER. [illegible] D. TIELEN [illegible]

A Louer. [illegible]

A Louer, [illegible]

A Vendre, [illegible]

A Louer. [illegible]

A Louer. [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS, 121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD, RUE VIEILLE-LEVÉE.

NORMAN & REISS — Nos 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

[illegible]

RUE VIEILLE-LEVÉE. FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits: FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATURES, MEAD, VINAIGRE.

A vendre par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 10 AOUT—CLASSE No 190.

67 | 11 | 6 | 10 | 26 | 76 | 19 | 44 | 51 | 62 | 44 | 13

[illegible] HOWARD [illegible] & Co.

H. [illegible], Commissaire.

Chaudières à Sucre.

UN assortiment de CHAUDIÈRES en FONTE et en FER BATTU, de la célèbre fonderie de MM. R. & J. Rankin et Cie, de Liverpool. A vendre par M. A. de BRAMBEY & Cie.

PHARMACIE A VENDRE.

DÉSIRANT me retirer des affaires [illegible] SIROP PECTORAL BALSAMIQUE [illegible]

F. F. DUCONGÉ, [illegible] No 28 de la rue de Chartres, N.O.

LA MACHINE A COUDRE DE WEED, A L'USAGE DES FAMILLES, a remporté le PREMIER PRIX [illegible] les PREMIERS PRIX à la Foire de [illegible] la Machine à Coudre de WEED.

A. L. BEUNSON, Agent. No 167 de la rue du Canal.

[illegible]

Perdu.

MARDI SOIR, 6 août 1872, [illegible] une petite chaîne de or avec une médaille [illegible] GARDEUR, Jr., No. 21 de la rue Royale.

En débarquement du navire américain "Mary E. Rowland", de Marseille.

50 barriques VIN de Marseille, [illegible] HUILE [illegible] SHERRY & PORTO, F. Vidalis, [illegible] VERMOUTH, Noilly Prat & Cie. [illegible] CITRONS [illegible]

VINO VERMOUTH TORINO de MARTINI SOLA & Cie.

S. MARINONI, 60, rue Vieille Levée.

Demande de Sucrier.

UN sucrier, bien recommandé, trouverait à s'employer [illegible] R. M. SCOTT, No 37, rue Poydras.

Attendu de Bordeaux et de Marseille, par navire Elytis, Ida, et Rowland,

[illegible]

EN MAGASIN :

[illegible]

A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 63 Vieille-Levée.

CAZAUX & VERGNOLE IMPORTATEURS. VINS, LIQUEURS, &c., FABRICANTS DE SIROPS.

[illegible] Vieille-Levée.

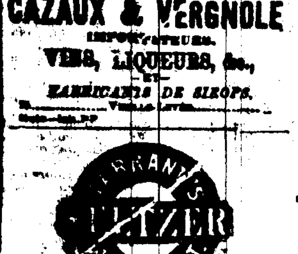

[illegible]